

FICHE INDIVIDUELLE / CANTINE SCOLAIRE

ENFANT

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de naissance : Classe : Ecole :

PERSONNE RESPONSABLE DE L'ENFANT

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Lien de parenté :

MAIL (Impératif pour ouvrir le compte en ligne) :

PERSONNE A CONTACTER EN CAS DE PROBLEME

Nom : Prénom :

Téléphone : Lien de parenté :

PROBLEME(S) MEDICAL(AUX) EVENTUEL(S) A SIGNALER (ALLERGIES...)

.....
.....

INSCRIPTION AU SERVICE

Je, soussigné(e).....(père - mère - tuteur légal), inscrit mon enfant au service de restauration scolaire dans les conditions précisées ci-dessous.

➤ **La réservation des repas de restauration scolaire se fait uniquement en ligne  sur le site www.gestion-cantine.com**

1- Dès la réception de la fiche d'inscription, la Mairie ouvre pour chaque famille un compte en ligne, vous recevrez alors vos codes de connexion par mail.

2- Lors de la première visite, vous aurez à renseigner des données (coordonnées, mode de règlement, RIB si choix du prélèvement automatique...)

3- Ensuite, depuis votre espace, vous pourrez réserver les repas pour les périodes de votre choix, visualiser vos encours, paramétrer un rappel d'inscription à envoyer par mail, consulter l'historique de vos factures mensuelles...)

➔ En cas de difficultés avec la démarche d'inscription en ligne (pas de connexion internet par exemple), n'hésitez pas à **contacter la Mairie**. En l'absence d'ouverture de compte auprès de la Mairie, votre enfant ne pourra pas bénéficier du service de restauration scolaire.

ATTENTION :

➤ Vous pourrez inscrire votre enfant à la cantine **jusqu'au dimanche soir (minuit) précédant la semaine concernée**. Si vous n'inscrivez pas votre enfant dans le délai requis, le repas vous sera surfacturé (selon le tarif déterminé par délibération)

➤ Si votre enfant était inscrit et qu'il ne déjeune finalement pas à la cantine pour une raison autre que médicale (*certificat médical à produire en Mairie*), le repas vous sera facturé au prix normal.

➤ **Mon enfant nécessite un Plan d'Accueil Individualisé (PAI).**

Précisez :

Date et signature :

TOURNEZ SVP ➔

REGLEMENT DES FACTURES

Je choisis de régler mes factures par :

Prélèvement automatique (Ce mode de règlement est **PRIORITAIRE**) le **05 du mois M+2** suivant le mois facturé. (*Par exemple, le montant de la facture de septembre sera prélevé le 05 novembre*)

→ Pour ce mode de règlement, **merci de joindre un RIB et de remplir le mandat de prélèvement ci-joint** (*un par famille suffit*).

Chèque/ espèces à la Trésorerie ou par Carte Bancaire (via TIPI) dès réception de l'avis de sommes à payer envoyé par le Trésor Public à mon domicile.

NB: si vous choisissez ce mode de règlement et que des impayés sont constatés sur plus de 3 mois, vous devrez adhérer au prélèvement automatique pour continuer à bénéficier du service de restauration scolaire.

REGLEMENT INTERIEUR DU SERVICE DE CANTINE SCOLAIRE

Toute inscription au service vaut acceptation du règlement intérieur. Ce dernier est consultable en ligne sur le site internet www.meslan.fr (rubrique Cantine / inscription au service) ou remis sur simple demande en Mairie.

Je m'engage à m'y conformer et à informer mon enfant des dispositions de ce règlement.

Date et signature :

AUTORISATION EN CAS DE PROBLEME MEDICAL

Je, soussigné(e).....(père - mère - tuteur légal), autorise le personnel communal à faire transporter mon enfant à l'hôpital et/ou à faire pratiquer par un médecin les soins nécessaires en cas de problème survenant à mon enfant pendant le temps passé au restaurant municipal.

Date et signature :

REMARQUES ET SUGGESTIONS

.....

.....

.....

.....

.....

.....